

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 MARS 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 04/03/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 17/03/2014

Délibération n° D-2014-78

**PRUS - Aménagement des espaces extérieurs quartier de la
Tour Chabot-Gavacherie - Marché de travaux - Lot n°1 avenant
n°3 - Lot n°2 avenant n°2 et lot 4 avenant N°1**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Delphine PAGE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Maryvonne ARDOUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

Excusés :

Madame Blanche BAMANA.

**Direction de Projet de Rénovation
Urbaine et Sociale**

**PRUS - Aménagement des espaces extérieurs
quartier de la Tour Chabot-Gavacherie - Marché de
travaux - Lot n°1 avenant n°3 - Lot n°2 avenant n°2 et
lot 4 avenant N°1**

Madame Josiane METAYER, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibérations en date du 2 avril 2012 et du 18 mars 2013, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux d'aménagement des espaces publics du quartier de la Tour Chabot-Gavacherie pour l'ensemble des lots des opérations A24, A29, A31, A37.

Les marchés de travaux comportaient une tranche ferme et une tranche conditionnelle relative à l'aménagement du parking de bas de falaise (lots 1, 2 et 4).

Le lot N°1 a fait l'objet de deux avenants, l'un pour modification du nom de l'entreprise et le second pour l'établissement de prix nouveaux.

Le lot N°2 a fait d'un avenant pour l'édition de prix nouveaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre des travaux, des adaptations techniques proposées par les entreprises et validées par la maîtrise d'œuvre ont fait l'objet de prestations supplémentaires liées à des aléas de chantier et à des ajustements de quantités sous-estimées dans le dossier de consultation des entreprises pour le lot N°1 et de prestations en moins-value pour les lots N°2 et N°4.

La réalisation de certaines de ces adaptations techniques a fait l'objet d'établissement de prix nouveaux par la maîtrise d'œuvre.

Conformément aux règles applicables pour les marchés publics, l'édition de prix nouveaux et les incidences sur le montant des marchés nécessitent l'établissement d'un nouvel avenant.

		Montant HT du marché initial	Montant des travaux supplémentaires	%
Lot 1	VRD- Mobilier urbain Tranche ferme	2 249 179,17 €	244 859,27 €	10.9 %
	Tranche conditionnelle	53 438,70 €	- 9 978,00 €	-18.7%
	TOTAL Lot N°1	2 302 617,87 €	234 881,27 €	+10.2%
Lot 2	Éclairage électricité enfouissement des réseaux Tranche ferme	335 806,90 €	14 604,50 €	+4.3%
	Tranche conditionnelle	21 165,00 €	-16 415,00 €	-84.8%
	TOTAL Lot N°2	356 971,90 €	-1 810,50 €	-0.05 %
Lot 3	Aire de jeux	78 732,73 €	sans objet	
Lot 4	Espaces verts Tranche ferme	338 115,13 €	-1 101,56 €	-0.3%
	Tranche conditionnelle	31 858,09 €	-6707,49 €	-21.1%
	TOTAL Lot N°4	369 973,22 €	-7 809,05 €	-2.1%
Lot 5	Serrurerie	134 600,00 €	sans objet	

La dépense sera réglée à l'aide des crédits que le Conseil s'engage à inscrire sur le budget de l'exercice correspondant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°3 pour le lot n°1 « VRD - Mobilier urbain » ;
 - approuver l'avenant n°2 pour le lot n°2 « Éclairage électricité enfouissement des réseaux » ;
 - approuver l'avenant n°1 pour le lot n°4 « Espaces verts » ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

PRUS de la Ville de Niort

Place Martin Bastard
BP 516
79 022 NIORT Cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Entreprise mandataire :

Entreprise ISS division Espaces Verts
Secteur Atlantique SUD
ZI Prin Deyrançon
Clos du grand chemin
79 210 PRIN DEYRANCON

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre : **AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS DANS LE CADRE DU PRUS OPERATIONS A24-A29-A31-A37 QUARTIER DE LA TOUR CHABOT-GAVACHERIE**

■ Référence du marché public : – **N° 12021 M 006 LOT 4 : ESPACES VERTS**

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **16/04/2012**

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **Durée contractuelle du marché**

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

▪ Montant HT :	369 973.22 €
▪ TVA (19,6%) :	72 514.76 €
▪ Montant TTC :	442 487.98 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Phase A24, A29, A31, A37 et A31TC. Ajustement des quantités dossier marché en moins-value.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

Phase A 24 :

- 1.6 Tailles des arbres existants,
- 2.3 Décaissement complémentaires,
- 3.1 fourniture et mise en place de Terre végétale,
- 5.1 Paillage,
- 6.2.2 amélanchier laevis M. 60/80 2u/m²
- 6.2.6 Choisya ternata M/Ct 60/80 2u/m²
- 6.2.25 Viburnum bodnantense M. 60/80 2u/m²
- 6.2.28 Hedera helix 'Glacier' godet 9 8/m²
- 6.3 Engazonnement
- 9.1.2 Parachèvement pour massifs et haies
- 9.1.3 parachèvement pour gazon
- 9.2.2 Confortement pour massifs et haies
- 9.2.3 Confortement pour gazon

pour un montant de - 41,19 € HT

Phase A 29 :

- 1.6 Tailles des arbres existants,
- 2.1 Décaissement complémentaires pour arbres tiges, cépées et TBB en pleine terre.
- 2.3 Décaissement complémentaires pour arbustes en massif, en haie et grimpantes
- 2.4 Décompactage du fond de forme pour gazon
- 4.3.1 restructureur de sol
- 5.1 Mulch de paillis de chanvres
- 6.1.1 Acer freemanii 'Armstrong' Tige 20/25 3xtrp MG
- 6.1.5 Fraxinus angustifolia 'Raywood' Cepée 350/400 3xtrp 14/16 MG
- 6.1.12 Pterocarya fraxinifolia Tige 25/30 3xtrp MG
- 6.1.15 Zelkova serrata 'Flekova' Cepée 350/400 3tres 12/14 4xtrp
- 6.2.3 Berberis buxifolia Ct/M 30/40 6u/m²
- 6.2.5 Caryopteris clandonensis 'Heavenly Blue' M. 60/80 2u/m²
- 6.2.6 Choisya ternata M/Ct 60/80 2u/m²
- 6.2.7 Cornus alba 'Sibirica' M/RN 60/80 2u/m²
- 6.2.8 Cornus alba 'Kesselringii' M/RN 60/80 2u/m²
- 6.2.9 Cornus stolonifera 'Flaviramea' RN 80/100 2u/m²
- 6.2.10 Corylus avellana M/RN 60/80 2u/m²
- 6.2.14 Miscanthus sinensis 'Emmanuel Lepage' godet 9 - 4u/m²
- 6.2.15 Pennisetum alopecuroides 'René Guy Cadou' godet 9 - 5u/m²
- 6.2.16 Perovskia atriplicifolia M Ct 4u/m²
- 6.2.18 Rubus thibetanus godet/Ct 3departs 5u/m²
- 6.2.19 Rosier décorosier 'Opalia' Ct 3departs 5u/m²
- 6.2.24 Salix irrorata M/RN 60/80 2u/m²
- 6.2.26 Viburnum plicatum 'Mariesii' M 60/80 2u/m²
- 6.2.28 hedera helix 'Glacier' Godet 9. 8u/m²
- 6.3 Engazonnement
- 9.1.1 Parachèvement pour arbres tiges, cépées
- 9.1.2 Parachèvement pour massifs et haies
- 9.1.3 Parachèvement pour gazon
- 9.2.1 Parachèvement pour arbres tiges, cépées
- 9.2.2 Parachèvement pour massifs et haies
- 9.2.3 Parachèvement pour gazon

pour un montant de - 3 008.18 € HT

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

Phase A 31:

- 1.6 Tailles des arbres existants
- 2.1 Décaissement complémentaire pour arbres tiges, cépée, TBB
- 2.3 Décaissement complémentaire pour massif et haies
- 2.4 Décompactage du fond de forme
- 3.1 Terre végétale
- 4.3 Restructeur de sol
- 5.1 Mulch de paillis de chanvres
- 5.2 clôture de ganivelles
- 6.2.2 Amelanchier laevis M 60/80 2u/m²
- 6.2.6 Choisya ternata M/Ct 60/80 2u/m²
- 6.2.7 Cornus alba 'Sibirica' M/RN 60/80 2u/m²
- 6.2.8 Cornus alba 'Kesselringii' M/RN 60/80 2u/m²
- 6.2.10 Corylus avellana M/RN 60/80 2u/m²
- 6.2.12 Cotoneaster dammeri 'Coral beauty' Ct 30/40 5u/m²
- 6.2.14 Miscanthus sinensis 'Emmanuel Lepage' godet 9 - 4u/m²
- 6.2.18 Rubus thibetanus godet/Ct 3departs 5u/m²
- 6.2.20 Ribes nigrum 'Black down' M/RN 3u/m²
- 6.2.21 Ribes rubrum 'Rovada' M/RN 3u/m²
- 6.2.22 Rubus idaeus M/RN 3u/m²
- 6.2.23 Rubus fruticosus M/RN 3u/m²
- 6.2.25 Viburnum bodnantense M 60/80 2u/m²
- 6.3 Engazonnement
- 9.1.2 Parachèvement des massifs et haies
- 9.1.3 Parachèvement des gazons
- 9.2.2 Confortement des massifs et haies
- 9.2.3 Confortement des gazons

pour un montant de **2629.28 € HT**

Phase A37 :

- 1.6 Tailles des arbres existants
- 2.1 Décaissements complémentaires pour arbres tiges, cépées et TBB
- 2.3 Décaissement complémentaire pour massifs d'arbustes , haies et plantes grimpantes
- 2.4 Décompactage du fond de forme pour gazon.
- 3.3.1 Récupération de la terre végétale stockée par le lot VRD
- 5.1 Mulch de paillis de chanvres
- 6.1.1 Acer freemanii 'Armstrong' Tige 20/25 3xtrp MG
- 6.1.16 Zelkova serrata 'Flekova' Cépée 350/400 3tres 12/14 4xtrp
- 6.2.1 Abelia grandiflora M 60/80 2u/m²
- 6.2.3 Berberis buxifolia Ct/M 30/40 6u/m²
- 6.2.5 Caryopteris x clandonensis 'Heavenly blue' M 60/80 2u/m²
- 6.2.6 Choisya ternata M/Ct 60/80 2u/m²
- 6.2.8 Cornus alba 'Kesselringii' M/RN 60/80 2u/m²
- 6.2.9 Cornus stolonifera 'Flaviramea' RN 80/100 2u/m²
- 6.2.10 Corylus avellana M/RN 60/80 2u/m²
- 6.2.13 Lavandula x intermedia 'Grosso Jaubert' Ct 5L 5u/m²
- 6.2.14 Miscanthus sinensis 'Emmanuel Lepage' godet 9 - 4u/m²
- 6.2.15 Pennisetum alopecuroides 'René Guy Cadou' godet 9 - 5u/m²
- 6.2.16 Perovskia atriplicifolia M Ct 4u/m²
- 6.2.18 Rubus thibetanus godet/Ct 3departs 5u/m²
- 6.2.19 Rosier décorosier 'Opalia' Ct 3departs 5u/m²
- 6.2.24 Salix irrorata M/RN 60/80 2u/m²
- 6.2.25 Viburnum bodnantense M 60/80 2u/m²
- 6.2.28 hедера helix 'Glacier' Godet 9. 8u/m²

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

6.3 engazonnement

9.1.1 Parachèvement arbres tiges et cépées

9.1.2 Parachèvement pour massifs et haies

9.1.3 Parachèvement gazon

9.2.1 Confortement arbres tiges, cépées

9.2.2 Confortement pour massifs et haies

9.2.3 Confortement

TS1 Encadrement d'arbres en volige

pour un montant de - 681.47 € HT

Phase A 31 TC

2.3 Décaissement complémentaire pour arbustes, haies et plantes grimpanes

3.1 Terre végétale

3.3.1 Récupération de la terre végétale

5.1 Mulch de paillis de chanvres

9.1.2 Parachèvement massifs et haies

9.2.2 Confortement massifs et haies

pour un montant de - 6707.49 € HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant TRANCHES FERMES (A24, A29, A31, A37)

- Montant HT : 337 013.57 €
- TVA (20 %) : 67 402.71 €
- Montant TTC : 404 416.29 €

Montant de l'avenant TRANCHES Conditionnelles (A31TC):

- Montant HT : 25 150.60 €
- TVA (20 %) : 5 030.12 €
- Montant TTC : 30 180.72 €

Montant de l'avenant TRANCHES FERMES et Tranche Conditionnelles :

- Montant HT : 362 164.17 €
- TVA (20 %) : 72 432.83 €
- Montant TTC : 434 597.01 €

- % d'écart introduit par l'avenant : - 2.1 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

- Montant HT (TF+TC) : 362 164.17 €

■ Pièces constitutives :

Annexes DQE modificatif lot 4 ISS

■ Date de commencement et délai des travaux :

Les travaux sont réalisés selon le calendrier contractuel et n'ont pas d'impact sur le délai global de l'opération.

■ Autres articles :

Tous les autres articles du marché restent inchangés.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , leSignature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

PRUS DE LA VILLE DE NIORT
QUARTIER DE LA TOUR CHABOT - GAVACHERIE
LOT N°2
AVENANT N° 2

A - Identification du Maître d’Ouvrage

PRUS de la ville de Niort
Place Martin Bastard
BP516
79022 NIORT Cedex

B - Identification du titulaire du marché

Entreprise mandataire :

INEO RESEAUX CENTRE OUEST NIORT
282 rue Jean Jaurès
79000 NIORT

C - Objet du marché

- N° du marché : **12021M004**

- Objet du marché : **AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS DANS LE CADRE DU PRUS
OPERATIONS A24-A29-A31-A37
QUARTIER DE LA TOUR CHABOT-GAVACHERIE**

- Lot: **LOT N°2 - ECLAIRAGE, ELECTRICITE, ENFOUISSEMENT DE RESEAUX**

- Date de la notification du marché : **16 avril 2012**

D - Objet de l'avenant.

D-1 Objet de l'avenant :

Le présent avenant a pour objet :

- L'ajustement du montant total des travaux aux quantités réellement exécutées lors de l'exécution des ouvrages.

D-2 Détails des modifications apportées au marché :

Les modifications apportées au marché au titre du présent avenant ont pour objet la réalisation par l'entreprise titulaire de travaux modificatifs en plus et moins-values lors de l'exécution des travaux.

Les modifications apportées au marché de l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE OUEST NIORT sont détaillées ci-après :

D-2.1 : Fourniture de 7 lanternes Vista Junior – Parc Louis Jouvét (PN6) :

Ces prestations concernent la fourniture de 7 lanternes de type Vista Junior dans le parc Louis Jouvét. Ces lanternes devaient initialement être récupérées de la dépose des candélabres existants dans le parc. Ceux-ci étant fortement dégradés, leur remplacement s'avèrera nécessaire.

Les prestations seront réalisées par l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE OUEST NIORT.

Le montant de ces travaux en plus-value est égal à 4 536.00 € H.T.

D-2.2 : Fourniture et pose de disjoncteur différentiel sur commande existante (PN4) :

Nécessité de poser des disjoncteurs différentiels (15 unités) en raison de la non-conformité des armoires d'éclairage existantes. Cette prestation s'avèrera nécessaire dans le cadre de la validation par le bureau de contrôle de l'installation d'éclairage public.

Le montant de ces travaux en plus-value est de : 3 390.00 € H.T.

D-2.3 : Confection et diffusion d'un dossier article 49 (prix 3.15):

Ces prestations concernent l'établissement de 3 dossiers « Article 49 » non prévus au marché initial, pour les rues suivantes :

- Rue Méliès (A37)
- Rue Champlain et place Cartier (A29)
- Rue de la Tour Chabot et rue de la Gavacherie (A31)

Le montant de ces travaux en plus-value est de : 9 000 € H.T.

D-2.4 : Moins-values diverses - Tranche Ferme

Les adaptations diverses du projet aux contraintes de réalisation du chantier génèreront des modifications de quantités réellement exécutées par rapport aux quantités prévues initialement au marché (hors modifications listées aux articles ci-avant). Ces modifications génèreront au global une moins-value financière.

En effet, le nombre de candélabres a été réduit par rapport au marché initial. Le génie civil et câblage pour raccordement des candélabres est également supprimé.

Le montant de ces travaux en moins-value est de : - 2 321.50 € H.T.

D-2.5 : Moins-values diverses - Tranche Conditionnelle

La moins-value au marché initial est liée à l'optimisation de l'éclairage initialement prévu pour la tranche conditionnelle (suppression de 7 candélabres Stratus hauteur 8.00m, reprise de câbles d'éclairage existant).

Le montant de ces travaux en moins-value est de : - 16 415.00 € H.T.

D-2.5 : SYNTHESE DES PLUS ET MOINS VALUES

Le tableau ci-dessous récapitule les plus et moins-values connues à ce jour pour le marché de travaux du lot n°02 Eclairage – Electricité – Enfouissement de réseaux attribué à l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE OUEST NIORT :

Plus et Moins-Values	Tranche Ferme Montant HT	Tranche Cond. Montant HT	TOTAL TF+TC Montant HT
Fourniture et pose de 7 lanternes Vista Junior	4 536.00 €		4 536.00 €
Fourniture et pose de disjoncteur différentiel courbe sur commande existante	3390.00 €		3390.00 €
Confection et diffusion d'un dossier article 49	9000.00 €		9000.00 €
Moins-values sur tranche conditionnelle		- 16 415.00 €	- 16 415,00 €
Moins-values tous secteurs tranche ferme	- 2 321.50€		- 2 321.50€
TOTAL PLUS ET MOINS VALUES	+ 14 604.50 €	- 16 415.00 €	- 1 810.50 €
RAPPEL MONTANT MARCHE INITIAL	335 806.90 €	21 165.00 €	356 971.90€
MONTANT BILAN PREVISIONNEL TOTAL	350 411.40 €	4 750.00 €	355 161.40 €
Ecart %	+4.2 %	-77.6 %	-0.05 %

D-3 Incidences financières :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché :

 NON OUI

Montant du marché avant avenant n°2 :

	Tranche Ferme	Tranche Conditionnelle	Total
Taux de la TVA	19.6 %	19.6 %	19.6 %
Montant HT :	335 806.90 €	21 165.00 €	356 971.90 €
Montant TTC	401 625.05 €	25 313.34 €	426 938.39 €

Montant de l'avenant n°2 :

	Tranche Ferme	Tranche Conditionnelle	Total
Taux de la TVA	20 %	20 %	20 %
Montant HT :	14 604.50 €	- 16 415.00 €	- 1 810.50 €
Montant TTC	17 525.40 €	-19 698.00 €	- 2 172.60 €

Nouveau montant du marché après avenant n°2 :

	Tranche Ferme	Tranche Conditionnelle	Total
Montant HT :	350 411.40 €	4 750.00 €	355 161.40 €
Montant TTC	419 150.45 €	5 615.34 €	424 765.79 €

% d'écart induit par l'avenant n°2 par rapport au montant initial du marché : - 0.05 %

D-4 Incidences sur les délais :

L'avenant a une incidence sur les délais prévus au marché :

 NON OUI

E - Signature du titulaire du marché

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

F - Signature du Maître d'Ouvrage

Pour le Maître d'Ouvrage :

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou du Maître d'Ouvrage)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché)

PRUS DE LA VILLE DE NIORT
QUARTIER DE LA TOUR CHABOT - GAVACHERIE
LOT N°1
AVENANT N° 3

A - Identification du Maître d’Ouvrage

PRUS de la ville de Niort
Place Martin Bastard
BP516
79022 NIORT Cedex

B - Identification du titulaire du marché

Entreprise mandataire :

COLAS Centre Ouest
Agence CTPA
582, route de Paris – BP20020
79182 Chauray Cedex 2

C - Objet du marché

- N° du marché : **12021M003**

- Objet du marché : **AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS DANS LE CADRE DU PRUS
OPERATIONS A24-A29-A31-A37
QUARTIER DE LA TOUR CHABOT-GAVACHERIE**

- Lot: **LOT N°1 – VRD, MOBILIER URBAIN**

- Date de la notification du marché : **16 avril 2012**

D - Objet de l'avenant.

D-1 Objet de l'avenant :

Le présent avenant a pour objet :

- L'augmentation du montant total des travaux

D-2 Détails des modifications apportées au marché :

Les modifications apportées au marché au titre du présent avenant ont pour objet la réalisation par l'entreprise titulaire de travaux supplémentaires, rendus nécessaires pendant la réalisation des travaux :

D-2.1 : Réalisation de purges de fonds de forme (prix n°3.5)

Ces prestations en plus-value au marché portent sur la réalisation de purges de fonds de formes sous voiries. Lors du contrôle de la portance des plates-formes pendant la réalisation des travaux, l'entreprise a constaté la non-conformité de certains secteurs (portance en dessous de 50 MPa). Il sera par conséquent nécessaire de procéder à la réalisation de purges.

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de : 73 862,50 € HT

Ce montant se décompose selon le détail ci-après :

Secteur	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
A29 – Rue Jean Chardin	M3	170	95 €	16 150,00€
A29 – Rue Champlin	M3	155	95 €	14 725,00€
A37 – Rue Belin Nord	M3	97,5	95 €	9 262,50€
A37 – Rue Belin (parking école)	M3	250,0	95 €	23 750,00€
A37 – Rue Méliès (parking de la poste)	M3	105,0	95 €	9 975,00€
TOTAL	M3	777,5	95 €	73 862,50€

Les rapports de contrôle de portances ainsi que le détail des cubatures sont annexés au présent document.

D-2.2 : Travaux sur la voie à l'arrière de la Place Jacques Cartier (prix 4.1 et 5.7)

Ces travaux portent sur la réalisation d'ouvrages de réseaux divers à l'arrière de la place Jacques Cartier. Les réseaux dans ce secteur n'étaient pas prévus dans le marché initial de l'entreprise COLAS NIORT.

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de : 7 461,10 € HT

D-2.3 : Travaux de pose de voliges bois (PN14)

Ces prestations en plus-value au marché portent sur la pose de voliges bois dans certains secteurs d'aménagement.

Le marché initial de l'entreprise COLAS NIORT prévoyait uniquement la fourniture de voliges bois en rives des allées et surfaces en stabilisé prévues au projet.

La pose des voliges bois n'était prévue dans aucun des marchés de travaux.

Il sera donc demandé à l'entreprise COLAS NIORT de réaliser la pose de ces voliges dans les secteurs non attribués à la MIPE.

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de :

$$2\ 350\text{m} \times 16,85\ \text{€/m} = \mathbf{39\ 597,50\ \text{€ HT.}}$$

D-2.4 : Réalisation de l'allée à l'arrière du bâtiment HSDS (devis n° OF – 201202001 – 0019, notifié par OS n°4 du 12/11/2013)

Réalisation de l'allée à l'arrière de la mairie annexe

Ces prestations en plus-value au marché portent sur l'aménagement des allées piétonnes situées à l'arrière du bâtiment HSDS et à l'arrière de la mairie annexe.

Ces aménagements incluent notamment la réalisation d'allées en stabilisé et murets qualitatifs. Ces ouvrages étaient répartis en coordination entre le marché de travaux de l'entreprise COLAS NIORT et le marché de travaux attribué à la M.I.P.E.

Une partie de ces ouvrages n'était cependant prévue dans aucun des deux marchés de travaux.

Il sera donc demandé à l'entreprise COLAS NIORT de réaliser, pour ces deux secteurs, les prestations complémentaires nécessaires à la réalisation des aménagements attendus.

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de : 33 507,85 € HT

D-2.5 : Panneau de chantier supplémentaire (PN1)

Ces travaux portent sur la fourniture et pose d'un panneau de chantier supplémentaire.

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de : 650,00 € HT

D-2.6 : Modification de nature de canalisations des réseaux EU (PN2)

Ces travaux portent sur le remplacement des canalisations d'Eaux usées prévues initialement en PVC par des canalisations en PolyPropylène (PP), à la demande du gestionnaire des réseaux (CAN).

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de :

$$112\text{m} \times 52,00 \text{ €/m} = \mathbf{5\ 824,00 \text{ € HT.}}$$

D-2.7 : Plateforme complémentaire le long du mail E. Piaf (PN3)

Ces travaux portent sur la réalisation d'une plateforme en grave située entre le mail Edith Piaf et l'aire de jeux tennis de table

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de : 1 350,00 € HT

D-2.8 : Mobiliers square L. Jovet (PN6 et PN7)

Ces travaux portent sur la pose de 10 bancs et de 3 tables sur le square Louis Jovet.

Ces mobiliers seront fournis par la Ville de Niort.

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de : 2 405,00 € HT

D-2.9 : Rue Champlin – Coordination réseaux de chauffage urbain (PN4 et PN9)

Ces prestations en plus-value au marché portent sur les travaux rendus nécessaires du fait de la coordination avec les ouvrages de réseaux de chauffage urbain réalisés sur la rue Champlin.

Ils concernent :

- La réalisation d'une dalle béton de protection des réseaux de chauffage urbain, découverts très affleurants lors de l'exécution des travaux d'aménagement.
- La dépose et repose de bordure rue Champlain devant local chauffage pour réalisation d'un accès véhicule

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de : 1 050,00 € HT

D-2.10 : Rue Champlin - Coordination réseaux moyenne tension ERDF (PN13)

Ces prestations en plus-value au marché portent sur la réalisation et la maintenance de fouilles manuelles pour le dégagement des câbles moyenne tension. Ces travaux seront par le concessionnaire ERDF sur site pour la réalisation de ses ouvrages, au titre de la convention de répartition des travaux entre la Ville et ERDF.

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de : 3 600,00 € HT

D-2.11 : Rue Jean Chardin et rue Jacques Cartier Coordination réseaux concessionnaires (PN5)

Ces prestations en plus-value au marché portent sur la réfection des tranchées de réseaux concessionnaires (GRDF, ERDF et AEP) et la réalisation de revêtements provisoires pour le raccordement des bâtiments HSDS, suite au retard d'interventions des concessionnaires pour la pose de leurs ouvrages en tranchées ouvertes par l'entreprise COLAS NIORT.

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de : 1 200,00 € HT

D-2.12 : Rue Bruegel – Réalisation de murets de soutènement (PN11)

Ces prestations en plus-value au marché portent sur la réalisation d'un muret de soutènement sur environ 5 mètres de long au droit du nouveau bâtiment du Pôle Enfance.

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de : 2 150,00 € HT

D-2.13 : Rue Méliès – Déplacement de massifs de candélabres (PN12)

Ces prestations en plus-value au marché portent sur le déplacement de 3 massifs de candélabres dans la rue Méliès afin de coordonner leur implantation avec les façades de bâtiments.

Le montant de ces travaux en plus-value au marché est de : 2 250,00 € HT

D-2.14 : Moins-values sur mobiliers urbains (prix 9.1.4 et 9.1.6)

Ces prestations en moins-value au marché portent sur l'abandon de la fourniture des bancs prévus sur le square L. Jouvet et sur la modification des modèles de potelets escamotables prévus au marché . Les bancs seront fournis par la Ville de Niort (récupérations).

Le montant de ces travaux en moins-value au marché est de : - 6 300,00 € HT

D-2.15 : Moins-values sur structures de chaussées (prix 5.3)

Ces prestations en moins-value au marché portent sur l'optimisation technico-économique des structures de chaussées à réaliser. La solution retenue porte sur le remplacement des épaisseurs de grave bitume par des couches de grave non traitée.

Le montant de ces travaux en moins-value au marché est de : - 16 427,00 € HT

D-2.16 : Ecarts entre quantités réellement exécutées et quantités prévues au DQE

Les ouvrages réalisés au titre du marché de travaux de l'entreprise COLAS NIORT feront l'objet d'écarts de quantités, mesurées en plus et moins entre les quantités réellement exécutées et les quantités prévues au Détail Quantitatif Estimatif du marché.

La balance globale de ces travaux* en plus et moins-value est de : + 94 806,32 € HT

* Autres que ceux listés aux articles précédents justifiés par des aléas.

Le détail par secteur et pour chaque prix unitaire des quantités réellement exécutées par rapport aux quantités du DQE figure sur le tableau de synthèse.

Parmi les postes principaux, il en ressort les éléments suivants :

- Place J. Cartier : travaux de démolitions = + 36 000 € environ
- Place J. Cartier : terrassements en déblais = + 70 000 € environ
- Place J. Cartier : revêtements bétons désactivés = + 48 000 € environ
- Tranche Ferme tous secteurs : + et - values diverses = - 59 000 € environ

D-2.17 : Tranche Conditionnelle – Modifications de revêtement de parking (prix 5.7)

Ces prestations en moins-value au marché portent sur le remplacement du revêtement du parking en bas de la falaise (Tranche Conditionnelle) par un stabilisé renforcé.

Le montant de ces travaux en moins-value au marché est de : - 9 978,00 € HT

D-2.18 : SYNTHESE DES PLUS ET MOINS VALUES

Le tableau ci-dessous récapitule les plus et moins-values connues à ce jour pour le marché de travaux du lot n°01 VRD – Mobilier Urbain attribué à l'entreprise COLAS NIORT :

Plus et Moins-Values	Tranche Ferme Montant HT	Tranche Cond. Montant HT	TOTAL TF+TC Montant HT
Réalisation de purges de fonds de forme	73 862,50 €		73 862,50 €
Travaux sur la voie à l'arrière de la Place Jacques Cartier	7 461,10 €		7 461,10 €
Travaux de pose de voliges bois	39 597,50 €		39 597,50 €
Réalisation des allées à l'arrière du bâtiment HSDS + arrière de la mairie annexe	33 507,85 €		33 507,85 €
Panneau de chantier supplémentaire	650,00 €		650,00 €
Modification de nature de canalisations des réseaux EU	3 696,00 €		3 696,00 €
Plateforme complémentaire le long du mail E. Piaf	1 350,00 €		1 350,00 €
Mobiliers square L. Jouvét	2 405,00 €		2 405,00 €
Rue Champlin – Coordination réseaux de chauffage urbain	1 050,00 €		1 050,00 €
Rue Champlin - Coordination réseaux moyenne tension ERDF	3 600,00 €		3 600,00 €
Rue Jean Chardin et rue Jacques Cartier Coordination réseaux concessionnaires	1 200,00 €		1 200,00 €
Rue Bruegel – Réalisation d'un muret de soutènement	2 150,00 €		2 150,00 €
Rue Méliès – Déplacement de massifs de candélabres	2 250,00 €		2 250,00 €
Moins-values sur mobiliers	- 6 300,00 €		- 6 300,00 €
Moins-values sur structures de chaussées	- 16 427,00 €		- 16 427,00 €
Balances quantitatives en plus et moins-values	94 806,32 €		94 806,32 €
Moins-values sur revêtement du parking de la falaise		- 9 978,00 €	- 9 978,00 €
TOTAL PLUS ET MOINS VALUES	244 859,27 €	- 9 978,00 €	234 881,27 €
RAPPEL MONTANT MARCHE INITIAL	2 249 179,17 €	53 438,70 €	2 302 617,87 €
MONTANT BILAN PREVISIONNEL TOTAL	2 494 038,44 €	43 460,70 €	2 537 499,14 €
Ecart %	+10,9 %	-18,7 %	+10,2 %

D-3 Incidences financières :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché :

 NON OUI

Montant du marché avant avenant n°3 :

	Tranche Ferme	Tranche Conditionnelle	Total
Taux de la TVA	19.6 %	19.6 %	19.6 %
Montant HT :	2 249 179.17 €	53 438.70 €	2 302 617,87 €
Montant TTC	2 690 018.29 €	63 912.69 €	2 753 930.98 €

Montant de l'avenant n°3 :

	Tranche Ferme	Tranche Conditionnelle	Total
Taux de la TVA	20 %	20 %	20 %
Montant HT :	244 859,27 €	-9 978.00 €	234 881,27 €
Montant TTC	293 831.12 €	-11 973.60 €	281 857,52 €

Nouveau montant du marché après avenant n°3 :

	Tranche Ferme	Tranche Conditionnelle	Total
Montant HT :	2 494 038.44 €	43 460.70 €	2 537 499,14 €
Montant TTC	2 983 849.41 €	51 939.09 €	3 035 788,50 €

% d'écart induit par l'avenant n°1 par rapport au montant initial du marché : 10.2 %

D-4 Incidences sur les délais :

L'avenant a une incidence sur les délais prévus au marché :

 NON OUI

E - Signature du titulaire du marché

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

F - Signature du Maître d'Ouvrage

Pour le Maître d'Ouvrage :

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou du Maître d'Ouvrage)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché)